

Communiqué  
Le Club réagit

Jacques-Olivier Teyssier *du site internet Montpellier Journal*, souhaitant couvrir la conférence de presse préalable au conseil municipal de Montpellier, le lundi 9 février, s'est vu signifier qu'il ne pourrait accéder à cette conférence, car Montpellier Journal est considéré par la Ville comme un « blog ».

Comme vous le savez, ce n'est pas la première fois que le Club débat sur le cas Jacques-Olivier Teyssier et ses relations avec les autorités locales. La très grande majorité des journalistes consultés sont d'accord pour considérer que Montpellier Journal est un média d'information, comme l'atteste, d'ailleurs, son enregistrement comme "e-media" dans l'annuaire du Club.

Comme un certain nombre de journalistes répertoriés dans notre annuaire, Jacques-Olivier Teyssier n'a pas de carte de presse mais depuis plusieurs années il mène une activité journalistique indiscutable : successivement collaborateur de L'Hérault du Jour, fondateur du mensuel L'Accroche, créateur du site internet Montpellier Journal.

Le Club de la presse tient à réaffirmer que Montpellierjournal est un site internet d'informations. A ce titre, le Club de la presse estime que *ceux qui y travaillent doivent pouvoir suivre l'actualité montpelliéraine comme ils l'entendent.*

Le Club condamne donc cette entrave au travail de Jacques-Olivier Teyssier, *lui apporte son soutien, et s'étonne du comportement de la ville à son égard.*

Le Club de la presse